



La Biodiversité de Saint-Simon



La Biodiversité de Saint-Simon



Edito

En 2021-2022, La commune de Saint Simon a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Ce diagnostic écologique de notre commune a reçu un important soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité.

Cette mission a été confiée au CPIE de Haute Auvergne et au bureau d'étude Alter Eco. Plusieurs spécialistes ont parcouru notre territoire communal pour réaliser des inventaires de la faune et de la flore. L'inventaire participatif mis en œuvre a également permis de recueillir des données naturalistes.

Il ressort de ces prospections que la commune héberge une mosaïque diversifiée de milieux naturels (cours d'eau, zones humides, prairies, pelouses sèches, bocage, forêts, falaises) qui abritent de nombreuses espèces animales et végétales, certaines communes et d'autres plus rares et protégées. Certains secteurs de la commune particulièrement préservés, présentent une biodiversité remarquable.

Vous découvrirez dans cet atlas, la richesse et la diversité de notre patrimoine naturel que nous vous invitons à observer et à apprécier lors de vos promenades.

Cette biodiversité, dont l'homme fait partie, est fragile. Il appartient donc à tous de la respecter et de la préserver.

Bonne lecture !

Nathalie Gardes, maire de St Simon, et Aurélie Chebance, conseillère municipale déléguée au cadre de vie et à l'environnement





Atlas de la Biodiversité Communale

L'ABC a pour objectif de **faire l'inventaire de la faune et la flore à l'échelle d'une commune** et permet de :

- **Mieux connaître** la biodiversité de la commune et bien identifier les enjeux qui y sont liés.
- **Faciliter la prise en compte** de la biodiversité afin de la préserver lors de la mise en place des politiques et des projets sur le territoire.
- **Sensibiliser** et mobiliser les élus, citoyens et autres acteurs socio-économiques aux enjeux de biodiversité sur la commune.

Les 4 volets de l'ABC :

- **Compilation** des données faune et flore existantes auprès de partenaires.
- **Prospections de terrain** pour compléter les connaissances.
- **Enquête participative** : La population était invitée à participer aux inventaires grâce à l'édition d'un livret facilitant l'identification de 76 espèces.
- **Sensibilisation** : Animations sur diverses thématiques pour faire connaître la biodiversité du territoire.

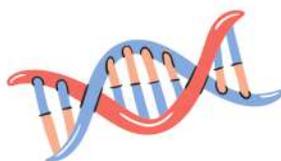
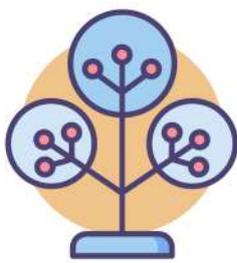
La biodiversité c'est la vie !

Qu'est-ce que la biodiversité ? C'est l'ensemble des formes de vie existantes (plantes, animaux, champignons, bactéries, ...), ainsi que toutes les interactions qui existent entre les organismes vivants eux-mêmes, mais aussi avec leurs milieux de vie.

Les 3 niveaux de bio-diversité :

Diversité des espèces

Des plus petites, comme les bactéries, aux plus grandes classées dans 3 grandes catégories : les animaux, les végétaux et les champignons.



Diversité génétique

L'ADN est extrêmement diversifié y compris entre les individus d'une même espèce, ce qui permet à chacun d'être unique. La diversité génétique est primordiale pour les capacités d'adaptation des espèces.

Diversité des écosystèmes

Les espèces s'imbriquent et interagissent entre elles pour former des écosystèmes variés allant de la petite mare à la grande forêt.



Pourquoi préserver la biodiversité ? Il ne faut pas oublier que nous faisons partie intégrante de la biodiversité : nous appartenons à l'espèce animale *Homo sapiens*. Comme toutes les autres espèces, nous dépendons du réseau vivant de la planète :

- C'est la qualité de l'air de l'on respire.
- C'est la qualité de l'eau que l'on boit.
- C'est 100% de notre nourriture.
- Ce sont des services indispensables : la photosynthèse, la formation des sols, la pollinisation, la régulation du climat, du cycle de l'eau, de l'érosion des sols...
- Ce sont les matières premières : bois, laine, coton mais aussi le pétrole dérivé du plancton, le charbon issu d'anciennes forêts...
- C'est notre santé : les risques sanitaires s'accroissent avec la dégradation des écosystèmes.
- C'est notre cadre de vie, et un patrimoine riche d'un point de vue culturel et spirituel.

Comme toutes les autres espèces, nous dépendons du réseau vivant de la planète.

La biodiversité est menacée

De multiples pressions pèsent aujourd'hui sur la biodiversité :



Destruction et dégradation des milieux naturels

Urbanisation et construction de routes, mais aussi changement d'usage des sols (drainage, mécanisation, usage d'intrants, mise en culture, plantations, etc.).

Surexploitation de certains organismes

Surpêche, surexploitation forestière, braconnage



Dérèglement climatique

Modifie les conditions de vie, forçant les espèces à se déplacer ou à s'adapter, ce qu'elles ne sont pas toutes capables de faire.



Pollutions

Rejets toxiques d'origine domestique, industrielle et agricole contaminent les eaux, les sols et l'air. La pollution lumineuse bouleverse également les écosystèmes



Introduction d'espèces exotiques envahissantes

Importées volontairement ou par accident, des espèces exotiques affectent les espèces indigènes, les milieux naturels voire la santé humaine.

Ces pressions qui menacent l'équilibre global des écosystèmes ont pour conséquence le rythme actuel d'extinction des espèces au niveau mondial mille fois supérieur au rythme naturel.

Connaître la biodiversité, c'est pouvoir agir pour la protéger et la valoriser.

C'est tout l'objectif de l'Atlas de la biodiversité réalisé sur Saint-Simon : améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire et favoriser l'appropriation des enjeux qui y sont liés par les élus et les habitants de ce territoire.



Inventaires

Des inventaires de terrain ont été menés par le CPIE Haute-Auvergne et Alter Eco et se sont portés sur 4 principaux groupes d'espèces :



Flore

10 jours de terrain
4741 données collectées
566 espèces recensées



Oiseaux

7 jours de terrain
645 données collectées
73 espèces recensées



Amphibiens

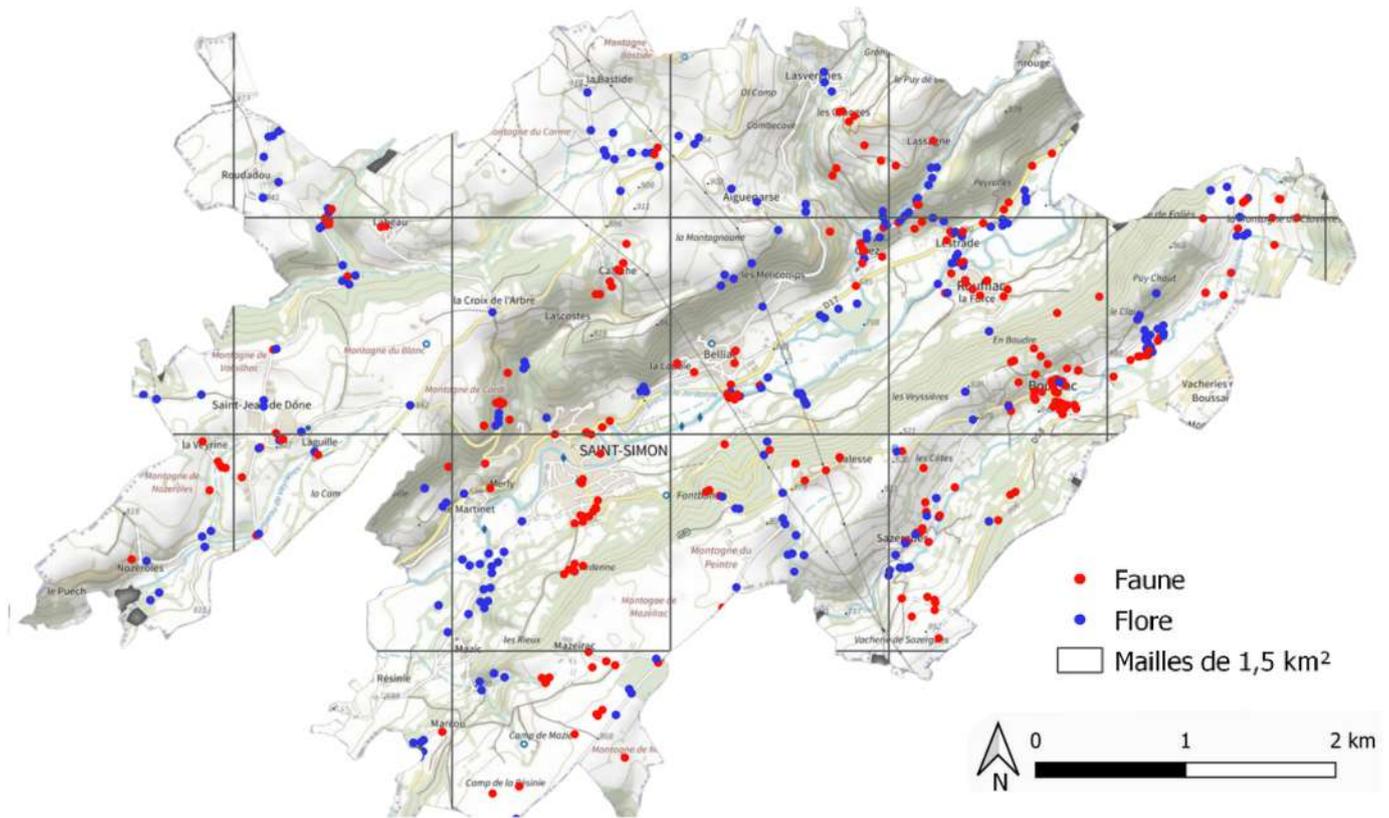
3 jours de terrain
58 données collectées
7 espèces recensées



Chauves-souris

Visite de 11 gîtes
7 nuits d'enregistrement
2717 données collectées
16 espèces recensées

Carte des points de relevés de terrain

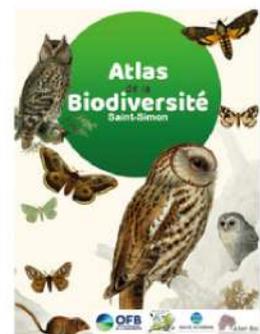


5 114 données ont été collectées sur le terrain dans le cadre du volet d'inventaires de l'ABC et **4855 données** ont été compilées auprès des partenaires



Au total 9 969 données ont été compilées pour l'analyse des enjeux sur la commune
Apport des inventaires ABC : 51 % des données

274 données ont aussi été collectées dans le cadre de l'enquête participative grâce aux habitants





GÉOLOGIE ET PAYSAGE

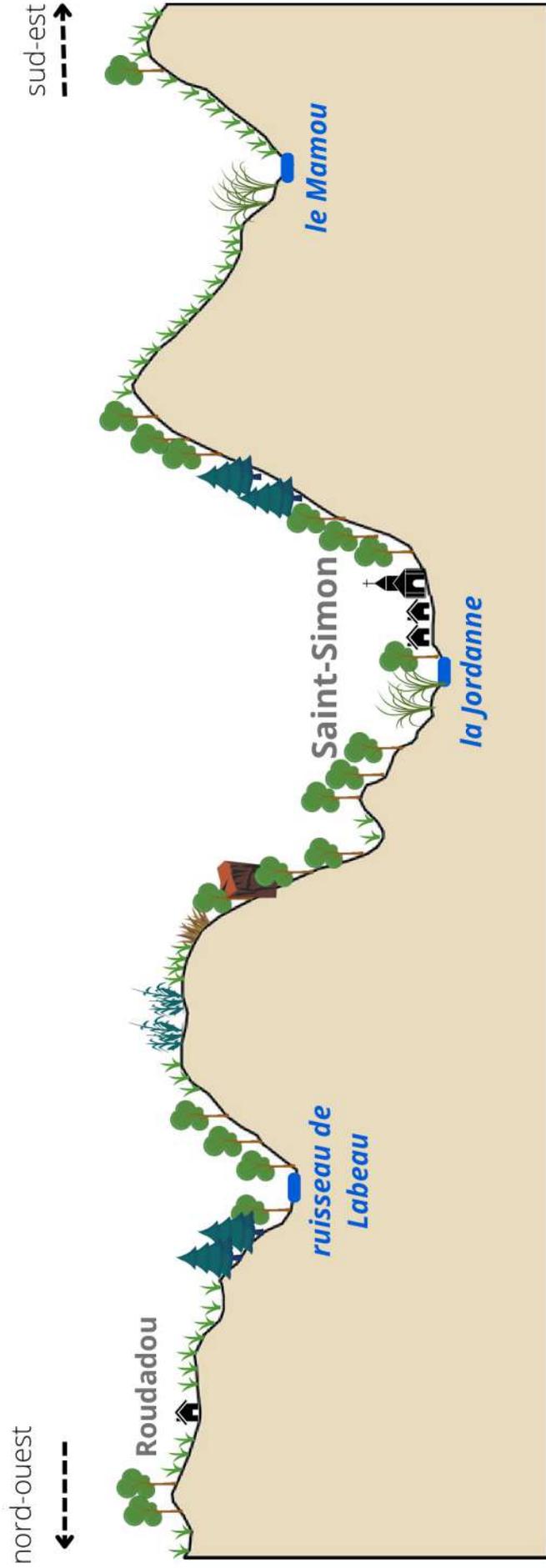
Le paysage de Saint-Simon est caractérisé par un contraste très marqué entre les plateaux et les vallées. Les plateaux sont constitués de brèches volcaniques avec une sensibilité très variable à l'érosion. Les secteurs surmontés d'une couche de basalte ont été protégés et ont fini par former des crêtes ou pointements dans le paysage. A l'inverse, les cours d'eau ont entaillé les brèches volcaniques pour y former des vallées plus ou moins encaissées.

Aussi, la grande vallée glaciaire de la Jordanne vient séparer les plateaux du nord et du sud. Celle-ci a une morphologie caractéristique en auge, c'est-à-dire que les versants sont abrupts mais le fond de vallée est plat. En effet, les dépôts fluvio-glaciaires sont venus combler le bas de la vallée raboté par la puissance de la glace. La vallée s'élargissant, la rivière peut alors serpenter et former des méandres, favorisant ainsi l'expression de zones humides tout le long de son passage. Ce schéma se retrouve également en amont de Boussac dans l'auge glaciaire du Mamou, où existent d'importantes zones humides.

Ces différences dans le paysage expliquent beaucoup l'utilisation des terres, et notamment sur le volet agricole. Ainsi, les terres des plateaux facilement mécanisables ont pour une grande partie été converties en culture ou prairie temporaire ; alors que les flancs des vallées ont davantage conservé un usage traditionnel d'herbage bocagé. Certains de ces versants, parmi les plus abrupts sont restés boisés depuis très longtemps. Il en est ainsi pour le grand cordon forestier qui s'étend sur presque tout le flanc sud de la vallée. D'autres versants anciennement utilisés ont été abandonnés à la dynamique sylvestre comme la parcelle communale des « mélicomps ».



Coupe éco-paysagère de Saint-Simon



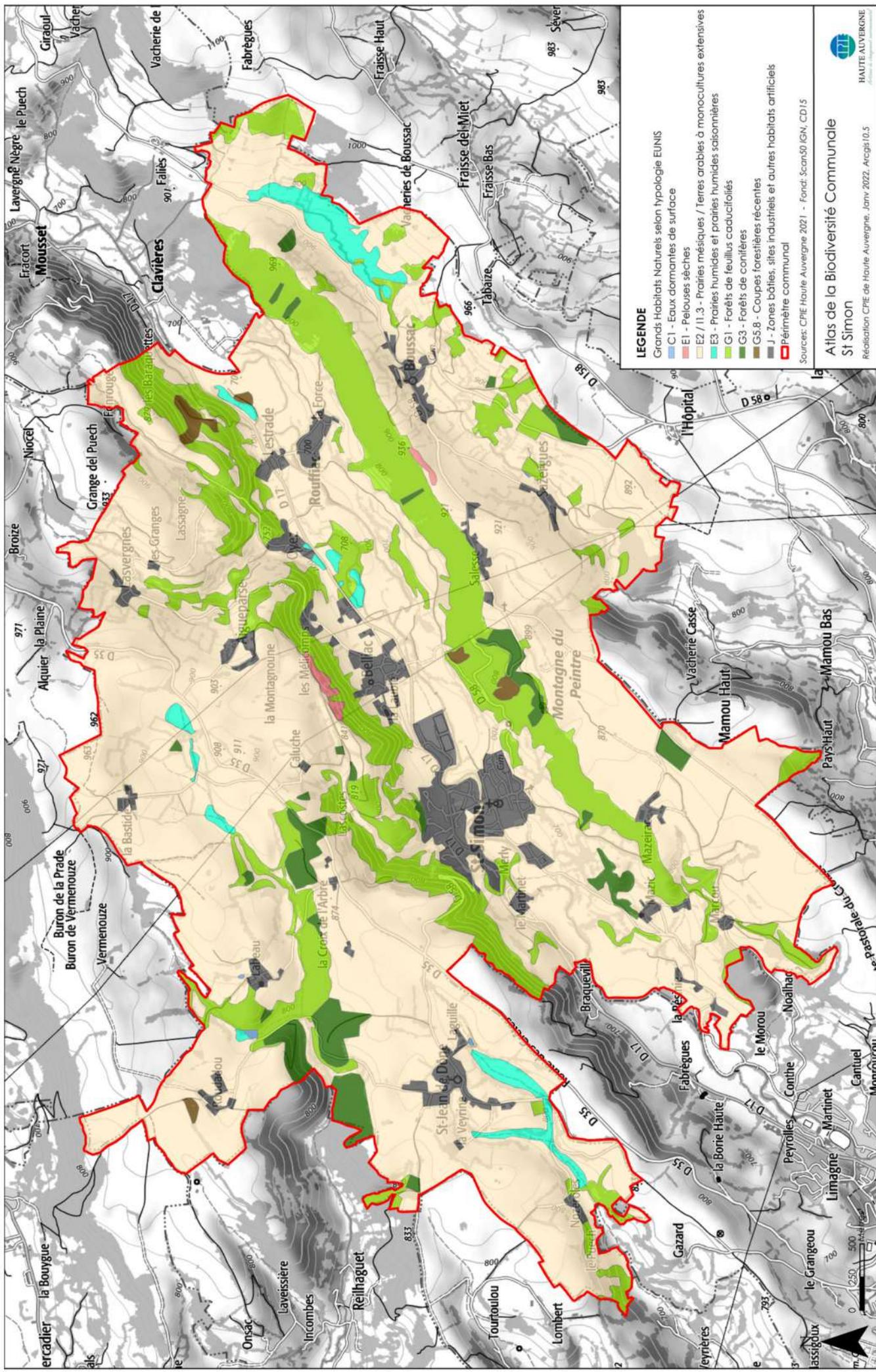


Milieux naturels et espèces

Les enjeux de biodiversité identifiés sur la commune sont présentés dans les pages suivantes. Après la cartographie des grands types de milieux, nous proposons un panorama de la biodiversité milieu par milieu avec pour chacun :

- un descriptif des secteurs concernés et des enjeux d'ordre généraux ;
- la présentation de certaines espèces rares ou emblématiques ;
- des photos illustrant d'autres espèces associées au milieu ;
- des recommandations pour préserver la biodiversité sur le milieu ;

Cartographie des grands types de milieux sur la commune





Les milieux agricoles représentent près des 3/4 de la surface de la commune (environ 2000 ha).

Milieux agricoles

Secteurs bocagers ***Les plus riches en biodiversité***

On trouve encore à Saint-Simon, principalement sur des terrains en pente, plusieurs secteurs agricoles de grand intérêt où les prairies sont naturelles et le maillage bocager préservé. Il s'agit notamment du vallon de Lasvergues / Oyez et du secteur de Boussac / Sazergues pour les plus grands ensembles bocagers.

Les pratiques traditionnelles prédominent sur ces secteurs en pente plus difficiles à mécaniser.

Les prairies sont le plus souvent naturelles, peu ou pas amendées et utilisées pour le pâturage bovin. Par leur diversité floristique, les prairies naturelles accueillent de nombreux insectes. Elles constituent ainsi des territoires de chasse essentiels pour de nombreux oiseaux, chauves-souris et reptiles.

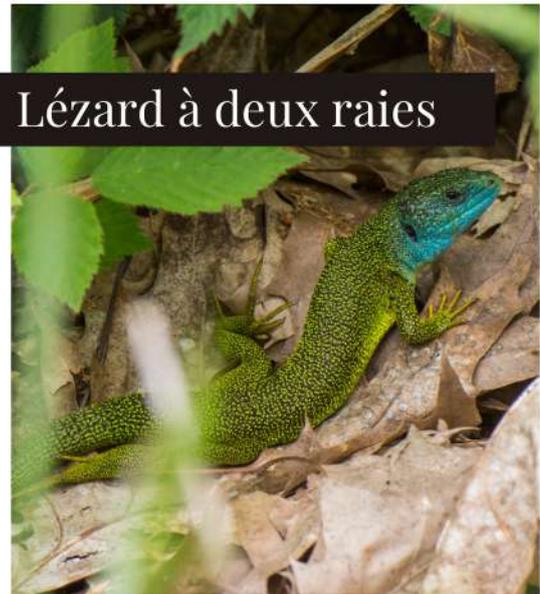
La présence de haies bien conservées (larges et hautes, diversifiées en essences) est un énorme atout pour le territoire : Elles abritent une riche biodiversité qui y trouve un gîte, des ressources alimentaires et les utilise pour se déplacer. Les haies favorisent ainsi les espèces auxiliaires essentielles à l'équilibre de l'écosystème agricole.



Milan royal

© Thomas Héry

Emblématique du Massif central qui accueille un tiers de sa population, le Milan royal est omniprésent dans le ciel des Saint-Simoniens : il a besoin des espaces agricoles pour chasser mais niche en forêt. Au moins 4 couples ont été repérés sur la commune.

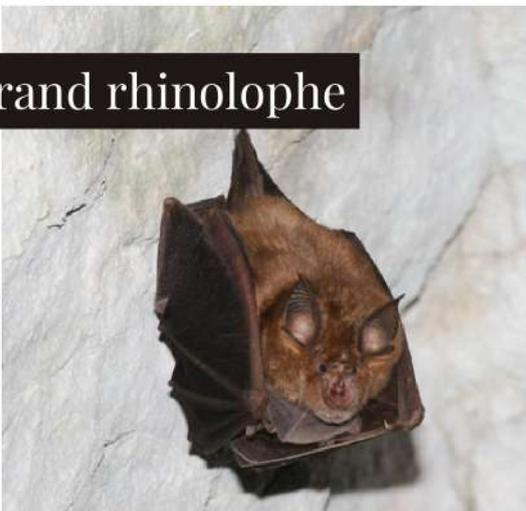


Lézard à deux raies

© Thomas Héry

Le bocage offre à ce lézard comme à beaucoup d'autres reptiles un milieu de choix : il s'abrite dans les haies, sous une souche ou sous des pierres, et trouve des milieux dégagés pour s'exposer au soleil, ainsi qu'une ressource alimentaire riche : insectes, vers de terre, ...

Grand rhinolophe



© Ludovic Jouve (CC BY-SA 2.0)

Les milieux de prédilection du Grand rhinolophe sont les pâtures entourées de haies hautes et denses où il pratique la chasse à l'affût : il s'accroche à une branche la tête en bas et guette ainsi les insectes grâce à son système à ultrasons. En été, il se reproduit en colonie, le plus souvent sous les toits de vieilles bâtisses : une colonie a été observée à la Laubie.



Chevêche d'Athéna

La chevêche est une petite chouette qui niche dans les cavités de troncs d'arbres ou de vieilles bâtisses et chasse en milieu ouvert. Espèce protégée et menacée, 4 couples ont été détectés à Saint-Simon en 2021.

Toutes ces espèces sont protégées et en déclin en raison de la dégradation des milieux naturels, notamment la destruction des haies.

Quelques espèces du bocage



Huppe fasciée

© Thomas Héry

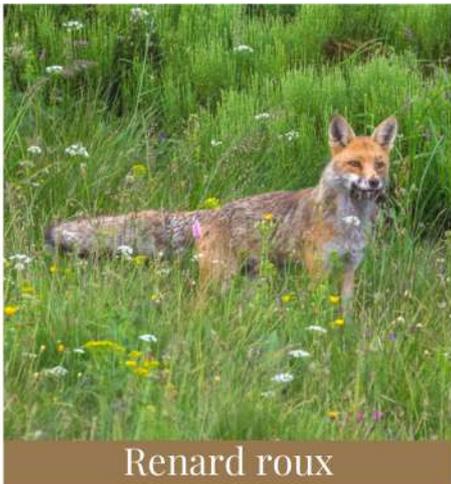


Couleuvre verte et jaune

© CPIE15

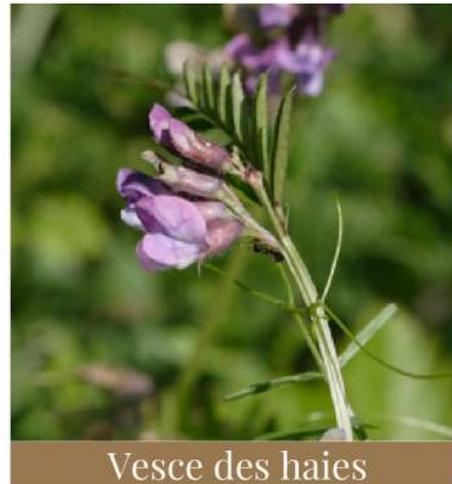


Frêne commun



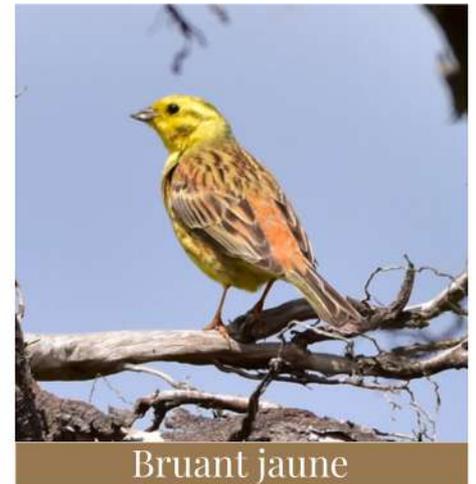
Renard roux

© Thomas Héry



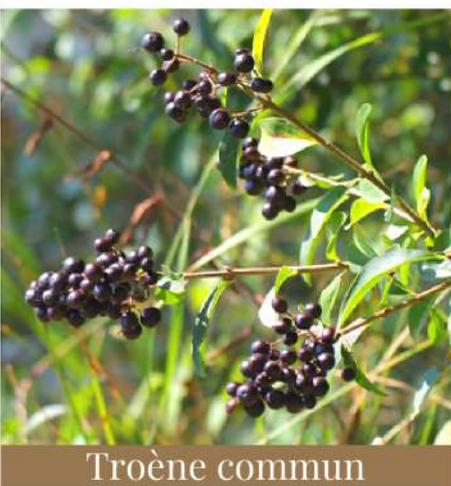
Vesce des haies

© CPIE15



Bruant jaune

© Thomas Héry



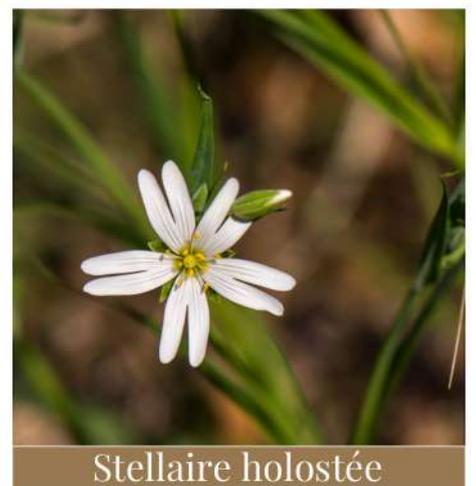
Troène commun

© Jean Dauge



Pie-grièche écorcheur

© Thomas Héry



Stellaire holostée

© Thomas Héry

Quelques espèces de la prairie



Knautie des champs

© Christian Bonnet



Alouette des champs

© Jean-Marie Boulard



Fromental élevé



Faucon crécerelle

© Thomas Héry



Grillon champêtre

© Syrio (CC BY-SA 4.0)



Mauve musquée

© Thomas Héry



Centaurée jacée

© Christian Bonnet



Caille des blés



Belle dame

© Thomas Héry

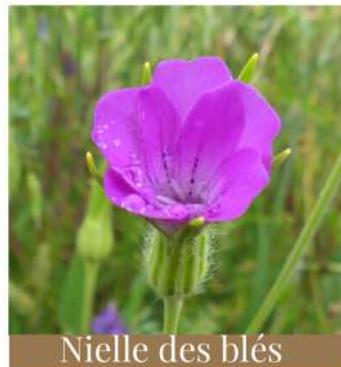


Radis sauvage

© Jean Dauge



Rhinanthe crête-de-coq



Nielle des blés

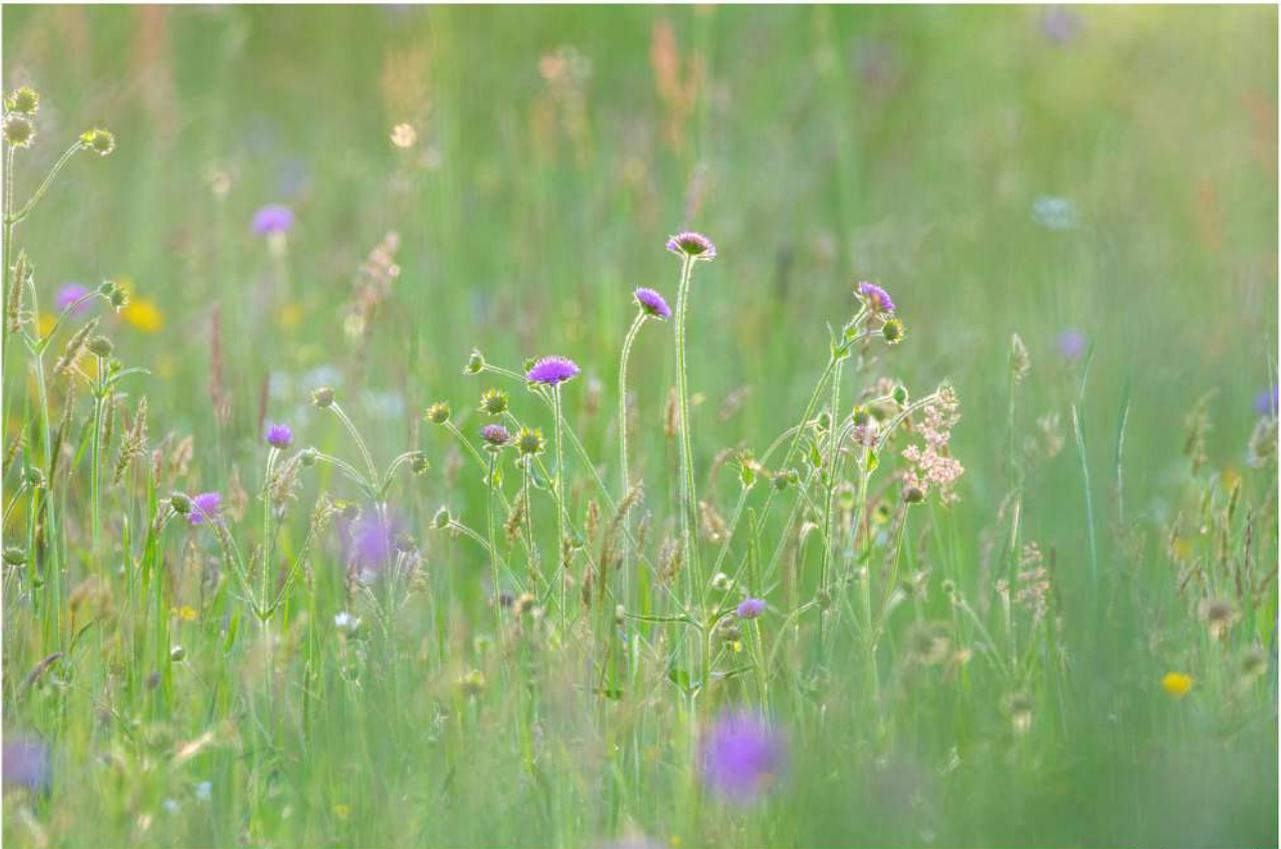
© Michèle Monpeysson

L'intensification des pratiques

Là où le relief est moins accidenté, les pratiques agricoles ont évolué vers plus de mécanisation : les prairies sont davantage amendées, voire améliorées par semi avec labour du sol et les haies sont moins nombreuses. On trouve alors davantage de prairies fauchées (et souvent pâturées au regain) et celles qui sont uniquement pâturées subissent souvent une pression de pâturage plus forte (présence de bêtes en plus grand nombre et plus longtemps). Certaines parcelles les plus planes sont semées en cultures, souvent en rotation avec des prairies artificielles.

Tous ces facteurs entraînent une perte de diversité en premier lieu floristique. On trouve donc moins d'insectes et des autres espèces qui font la richesse des milieux agricoles traditionnels : oiseaux, reptiles, mammifères.

Le plateau de Saint-Jean-de-Dône est le premier concerné par l'intensification agricole. Le fond de la vallée de la Jordanne est aussi de plus en plus touché avec également la perte de prairies humides liée aux pratiques de drainage (voir partie sur les milieux humides).



© Thomas Héry

Pour préserver la biodiversité sur les milieux agricoles :

- **Préserver le bocage** encore existant doit être une priorité.
- **Replanter des haies**, en priorité sur le plateau de Saint-Jean-de-Dône mais aussi sur les autres secteurs où elles sont moins abondantes, pour qu'elles assurent leurs fonctions de support de biodiversité et pour leur rôle positif d'un point de vue agricole (brise-vent, ombrage, etc.).
- **Maintenir et favoriser des pratiques agricoles extensives** : limiter la pression de pâturage, limiter l'utilisation de fertilisants, combler les fossés de drainage pour restaurer les zones humides, favoriser les prairies permanentes face aux cultures et aux prairies améliorées pauvres en biodiversité.



Les forêts recouvrent 20% de la surface de la commune (soit ~550 ha).

Forêts

Forêts de feuillus

Il s'agit principalement de forêts de type hêtraies-chênaies, qui sont situées sur les pentes de la vallée de la Jordanne, ou sur d'autres petits vallons (autour des ruisseaux de Lasvergnès et de Labeau).

Plus ou moins fraîches ou sèches en fonction de l'exposition, ces forêts sont favorables à de nombreuses espèces notamment mammifères et oiseaux mais aussi à d'autres groupes moins étudiés (lichens, mousses, insectes).

Forêt ancienne : La forêt qui se situe sur le versant exposé nord-ouest constitue un grand ensemble forestier ancien (signalé sur la carte de Cassini au 18ème siècle, classé ZNIEFF*). Elle présente un intérêt particulier car **le maintien d'un couvert forestier continu est essentiel pour nombre de petites bêtes et champignons du sol.**

Forêts de conifères

On trouve également des plantations de conifères sur plusieurs secteurs de la commune (notamment route de Roudadou, route des crêtes ; montée de St-Simon à Boussac). Ces peuplements artificiels sont relativement pauvres en biodiversité et transforment les sols en les rendant plus acides.

La présence de vieux bois est déterminante pour la richesse biologique d'un boisement : un écosystème spécifique repose sur la présence de vieux arbres (cavités pour les oiseaux, chauves-souris et autres petits mammifères) et de bois mort (insectes saproxyliques*, champignons, etc.).

Lucane cerf-volant



© Thomas Héry

C'est le plus grand Coléoptère d'Europe et les mâles sont très facilement reconnaissables à leurs mandibules hyper-développées qui rappellent les bois de cerfs. Le Lucane a besoin de vieux arbres car ses larves se nourrissent de bois mort et contribuent ainsi au recyclage de la matière organique. La destruction des haies et l'exploitation forestière intensive contribuent à la régression de cette espèce.

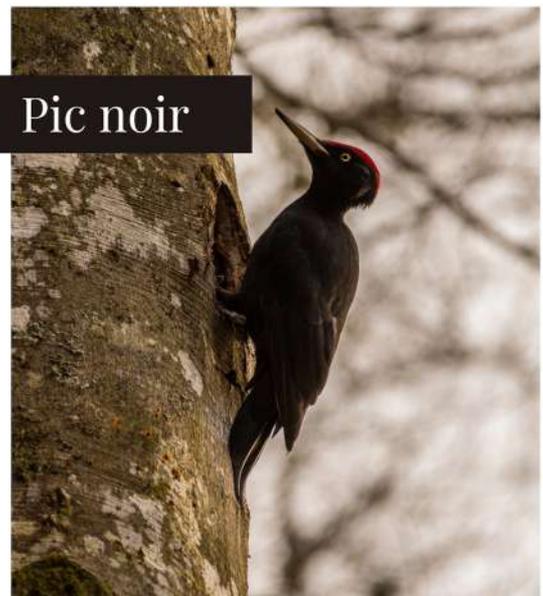


Barbastelle d'Europe

© Thomas Cheyrezy (CC BY-SA 2.0)

Espèce typique des espaces boisés, la Barbastelle préfère très nettement les forêts mixtes âgées. Elle chasse en lisière et dans les chemins et affectionne les gîtes dans les arbres même si elle peut aussi utiliser les bâtiments pour se reproduire en été.

Pic noir



© Thomas Héry

Le Pic noir apprécie les grands ensembles forestiers tel que celui présent sur le versant sud de la vallée de la Jordanne. Il creuse son nid dans un arbre et se nourrit d'insectes, qu'il happe dans les fissures du bois avec sa langue.

Quelques espèces des forêts



Hêtre commun

© Jean Dauge



Écureuil roux

© Thomas Héry



Chêne pédonculé

© Thomas Héry



Martre des pins



Anémone des bois

© Thomas Héry



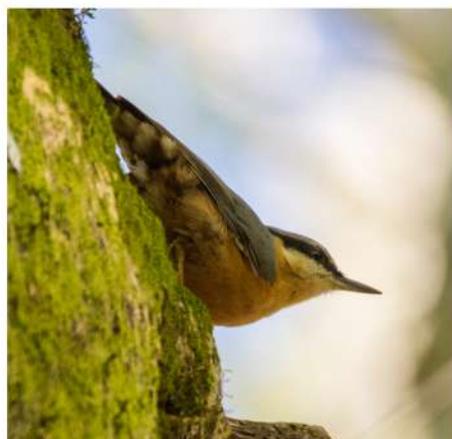
Chouette hulotte

© Thomas Héry



Lamier jaune

© Laurence Lescure



Sitelle torchepot

© Thomas Héry



Néottie nid d'oiseau

© Thomas Héry

Coupes récentes

Les coupes à blanc sont traumatisantes pour le milieu forestier, elles altèrent notamment la vie du sol qui a besoin du couvert forestier. Pour ce qui concerne Saint-Simon, elles interviennent cependant en majorité sur les forêts de conifères plus pauvres.

Après une coupe forestière, une végétation composée de plantes herbacées puis arbustives s'installe. Il s'agit d'un stade éphémère de recolonisation de la forêt qui peut être apprécié par certains oiseaux ou insectes plutôt liés aux milieux ouverts.

Quelques espèces des coupes forestières



Genêt à balais

© CPIE15



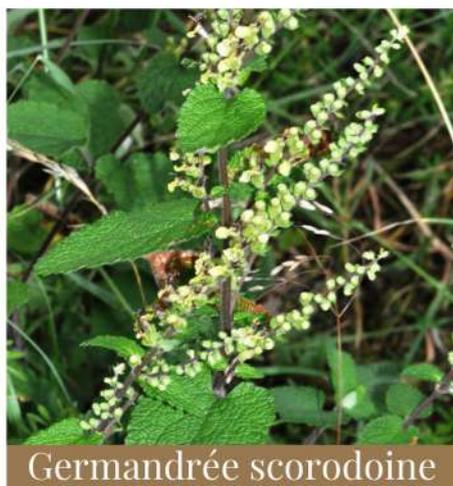
Digitale pourpre

© CPIE15



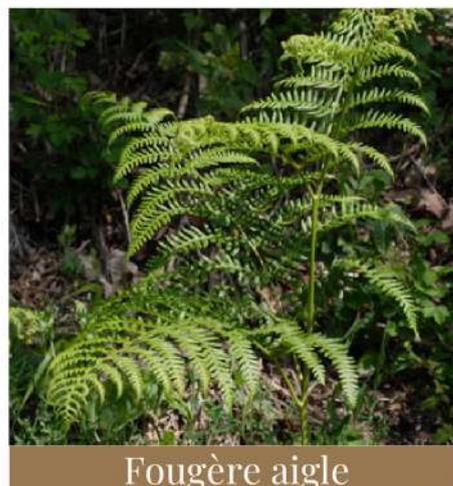
Callune

© CPIE15



Germandrée scorodoine

© Jean Dauge



Fougère aigle

© CPIE15



Nid de Buse variable © Thomas Héry

Pour préserver la biodiversité sur les milieux forestiers :

- **Éviter les plantations artificielles notamment de résineux.**
- **Favoriser des boisements avec des essences variées et locales.**
- **Préserver les boisements naturels en favorisant une gestion dite « jardinée »** en coupant les arbres de manière sélective sans faire de coupe à blanc (pour maintenir en permanence un couvert forestier).
- **Conserver des vieux arbres** sur pied ou du bois mort au sol qui sert de support pour la biodiversité.
- D'autres actions sont possibles comme développer des **zones de tranquillité**, favoriser les **mares forestières**, etc.

Ces recommandations sont valables pour toutes les forêts mais **il faut avoir une attention particulière sur la forêt ancienne du versant sud** de la vallée de la Jordanne au regard des enjeux qui y sont liés.



L'eau est source de vie, les milieux qui y sont liés regorgent d'enjeux de biodiversité

Milieux aquatiques et humides

Rivières, mares et étangs, prairies humides, mégaphorbiaies*, boisements alluviaux...
Les milieux aquatiques et humides sont d'une grande diversité ! Les conditions de vie sont variées selon que les eaux sont stagnantes ou courantes et que l'eau est présente de manière permanente ou temporaire.



Il s'y développe divers types de végétation adaptés aux différents gradients d'humidité : plantes aquatiques immergées, plantes semi-aquatiques (les pieds dans l'eau) et plantes de haut de berge ou des zones gorgées d'eau de manière plus temporaire.



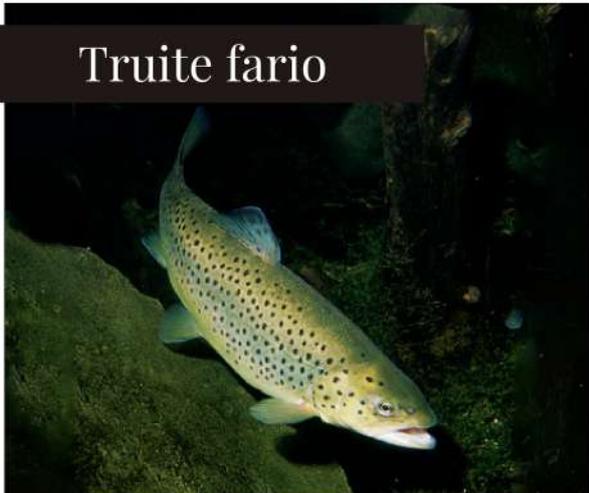
Ces milieux sont indispensables à une grande partie de la faune : des espèces aquatiques y vivent en continu (poissons, écrevisses, insectes et mollusques) quand d'autres y réalisent une partie de leur cycle de vie : Amphibiens, Libellules et bien d'autres insectes volants ont une phase larvaire aquatique. Pour beaucoup d'autres espèces, les milieux humides sont utilisés pour s'abreuver ou venir chasser.

Cours d'eau :

La Jordanne est la rivière principale de Saint-Simon, elle a façonné le relief de la vallée. Les autres ruisseaux concernent le Mamou, le ruisseau de Labeau, les ruisseaux de Lasvergnés et de Fontrouge, et les sources du ruisseau de Veyrières.

La Jordanne fait partie du site Natura 2000* "Vallées de la Cère et de la Jordanne" classé entre autres pour la présence de la Loutre. Les ripisylves (voir page suivante) sont fondamentales pour assurer le rôle de corridor écologique*.

Truite fario



© Eric Engbretson

On trouve sur le bassin de la Jordanne une population sauvage de Truite fario avec ses caractéristiques propres. Espèce des eaux fraîches et bien oxygénées, elle souffre énormément du bouleversement climatique et des assèchs de plus en plus fréquents et sévères. Elle fraie dans les zones de substrat fin (gravier) qui sont impactées par les recalibrages et la présence de seuils (voir page suivante).

Loutre d'Europe



© CPIE15

Alors qu'elle a frôlé l'extinction dans les années 70, la Loutre n'a jamais disparu de nos rivières cantaliennes. Désormais protégée, elle reste discrète : on la repère aux crottes et restes de repas qu'elle dépose en évidence pour marquer son territoire. Elle se nourrit de poissons, écrevisses, amphibiens, et insectes mais n'est jamais présente en grande densité : le domaine vital d'un individu s'étend en moyenne sur 20 km de cours d'eau.



© Thomas Héry

Cincle plongeur

Vedette de nos rivières, le Cincle plonge dans l'eau pour attraper des insectes et autres petits crustacés et mollusques. Sept territoires occupés ont été détectés, principalement sur la Jordanne.

La ripisylve, un rôle essentiel



La végétation arbustive et arborée des bords de cours d'eau nommée ripisylve a une fonction essentielle pour l'équilibre des cours d'eau : épuration des eaux (filtration par les végétaux) et ombrage pour limiter le réchauffement des eaux. C'est aussi un lieu de vie pour la faune (oiseaux, amphibiens, poissons, insectes, petits mammifères, etc.) ainsi qu'un corridor écologique* (axe de déplacement des espèces). Lors des crues, la ripisylve contribue à ralentir l'énergie du courant et limite l'érosion des berges.

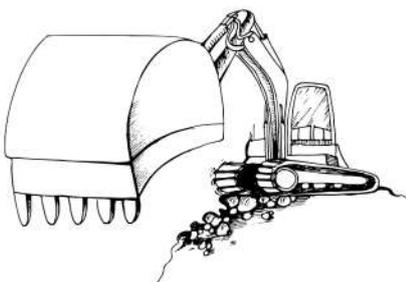
Impacts des seuils sur la rivière

Petits barrages construits sur la rivière, les seuils n'ont souvent plus d'usage de nos jours et ont un impact important sur le fonctionnement de la rivière :



- **La circulation des sédiments** : La rivière transporte des matériaux de différentes tailles (limons, sables, graviers, cailloux, blocs). En présence d'un seuil, les sédiments se déposent en amont. En aval, les matériaux viennent à manquer. Pour se ré-équilibrer, la rivière s'incise (enfouissement du lit) ou érode ses berges. Le substrat du fond de la rivière se retrouve modifié, impactant la population de macro-invertébrés aquatiques à la base de la chaîne alimentaire, et dégrade les habitats (caches pour les poissons et zones de frayères).
- **La circulation des poissons** : La plupart des ouvrages présents sur la Jordanne sont infranchissables pour les poissons. Ainsi, la colonisation des espèces ne peut se faire que par dévalaison depuis l'amont vers l'aval. Dans le contexte de changement climatique avec des assèchs de plus en plus sévères, la nécessité de libre circulation des poissons pour recoloniser les secteurs asséchés est essentielle.

Rectifications des cours d'eau



De nombreuses portions de cours d'eau ont été déplacées, rectifiées ou stabilisées par le biais d'enrochements. Sur ces portions rendues rectilignes, l'eau s'écoule plus vite, accélérant les inondations. Tout le fonctionnement hydro-morphologique de la rivière est perturbé et la diversité des habitats aquatiques est fortement altérée.



Mares et étangs :

Réparties çà et là sur la commune, les étendues d'eau stagnantes même de petite taille peuvent présenter une biodiversité très riche. En l'absence de circulation d'eau et d'oxygénation, ces milieux sont très sensibles aux pollutions.

Dans ces milieux de petite taille, la présence de poissons est souvent liée à une introduction pour la pêche ou l'agrément. Les poissons exercent une prédation importante sur les insectes, larves, têtards et les mares sans poissons sont donc les plus riches pour la biodiversité.

Triton marbré



© Thomas Héry

Espèce rare dans le secteur de Saint-Simon, le Triton marbré a toutefois été observé sur plusieurs sites du plateau de Saint-Jean-de-Dône à Caluche mais aussi dans la vallée de la Jordanne. Il se reproduit dans les mares au printemps mais vit sur terre le reste de l'année : le bocage est son domaine, il aime trouver refuge dans les haies ou petits bosquets.



Pipistrelle commune

© Ludovic Jouve (CC BY-SA 2.0)

Une des plus petites chauves-souris françaises et la plus commune, la Pipistrelle commune vit souvent près des habitations : son gîte estival se situe dans un espace étroit (derrière les volets, sous les tuiles ou dans les creux d'arbres). Elle chasse très souvent en lisière de forêt et au-dessus des points d'eau (mares, étangs).

Quelques espèces des milieux aquatiques



Aulne glutineux

© Jean Dauge



Caloptéryx vierge

© CPIE15



Loriot d'Europe

© Thomas Héry



Lamproie de Planer

© FDPPMA15



Lathrée écailleuse

© Jean Dauge



Couleuvre helvétique

© Adrien Sprumont



Triton palmé

© Thomas Héry



Agrion jouvencelle

© CPIE15



Héron cendré

© Thomas Héry

Zones humides :

Deux zones humides de grande taille sont recensées à Saint-Simon : il s'agit du fond de vallée de la Jordanne entre Oyez et Beillac et de la zone humide accompagnant le Mamou en amont de Boussac. Cette deuxième est particulièrement exceptionnelle par sa taille et la présence de milieux tourbeux.

Les autres zones humides, de plus petite taille, en accompagnement des ruisseaux ou sur de petites dépressions, sont également très importante à préserver. Le drainage et le surpâturage sont deux facteurs de régression et de dégradation des zones humides.

Les rôles essentiels des zones humides

- Réservoir de biodiversité
- Filtre naturel de l'eau (épuration)
- Régulation des eaux : stockage lors des crues et restitution en période de sécheresse.

Tarier pâtre



Petit passereau des milieux ouverts, le Tarier pâtre apprécie les bords de marais. On peut souvent l'observer perché sur une clôture.

Comaret des marais



© Laurence Lescure

Le Comaret ainsi que le Trèfle d'eau sont des plantes caractéristiques des milieux tourbeux qui sont de plus en plus rares. À Saint-Simon, on les trouve **exclusivement** sur la zone humide de Boussac.

Grenouille rousse



© Adrien Sprumont

Elles se reproduisent par centaines dès le mois de février. Les zones humides sont alors recouvertes de pontes! C'est une espèce protégée qui subit pourtant les dommages d'un braconnage illégal pour la consommation de ses pattes.

Quelques plantes des zones humides



Populage des marais

© Michèle Monpeysson



Lychnis fleur de coucou

© Thomas Héry



Jonc épars

© Christian Fischer (CC BY-SA 3.0)



Trèfle d'eau

© Thomas Héry



Cardamine des prés

© CPIE15

50 % des zones humides ont disparu en France au cours des 100 dernières années. Ce sont aujourd'hui des milieux à préserver en priorité pour la biodiversité et pour leur rôle fondamental face au changement climatique.



© Thomas Héry

Pour préserver la biodiversité sur les milieux humides :

- **Préserver et restaurer les ripisylves** : laisser pousser la végétation arbustive et arborée sur les berges, ou planter des essences locales, diversifier les espèces et les classes d'âges, laisser le bois mort, ...
- **Restaurer les continuités écologiques** : on peut envisager de supprimer certains seuils lorsqu'ils n'ont plus d'usage, ou les aménager.
- **Restaurer le fonctionnement hydro-morphologique** de la rivière par des actions de reméandrage ou de remise en fond de vallée quand les cours d'eau ont été déplacés.
- **Favoriser les techniques végétales** en cas d'intervention visant à maintenir les berges.
- **Améliorer la qualité de l'eau** : améliorer le traitement des eaux usées, réduire les intrants aux abords des rivières, mares et zones humides, éviter l'accès du bétail aux berges (mise en défens et abreuvoir aménagé).
- **Préserver les zones humides existantes** (ne pas drainer les zones humides, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 réglemente les atteintes aux zones humides) et **restaurer celles qui sont dégradées** : supprimer les drains et adapter la gestion (période et pression de pâturage).
- **Créer des mares pour la biodiversité** : berges douces et sinueuses et ne pas introduire de poissons.

Les milieux aquatiques sont des milieux fragiles. Toute intervention doit être mesurée et réfléchi. Voir le guide du riverain bientôt disponible sur cantal.fr (rubrique environnement > patrimoine naturel > milieux aquatiques)



De plus en plus rares, les pelouses sèches abritent de nombreuses espèces remarquables

Orchis sureau © Thomas Héry

Pelouses sèches

Les pelouses sèches sont des milieux ouverts spécifiques que l'on trouve sur les pentes bien exposées (orientées vers le sud) et où le sol est superficiel. A Saint-Simon, le principal secteur de pelouse sèche se trouve sur le haut du versant situé au-dessus de Beillac (les Mélicomps). On en trouve aussi plus ponctuellement, par exemple sur une butte proche de Boussac, sur la motte d'Oyez et la montagne de Faliès.

Ces milieux deviennent rares car les apports organiques utilisés en agriculture transforment les sols pour les rendre plus

productifs et on perd les caractéristiques favorables au développement d'une flore spécifique de ces milieux.

Une autre problématique est l'abandon du pâturage sur les secteurs en pente plus difficiles à utiliser. Autrefois, le pâturage par les moutons ou les chèvres était possible sur ces secteurs, ce qui n'est plus le cas avec l'élevage essentiellement bovin aujourd'hui.

L'abandon du pâturage entraîne alors le développement des arbustes et la fermeture du milieu. C'est une problématique bien présente sur le secteur des Mélicomps.

Quelques espèces des pelouses sèches



Thym faux pouillot

© Jean Dauge



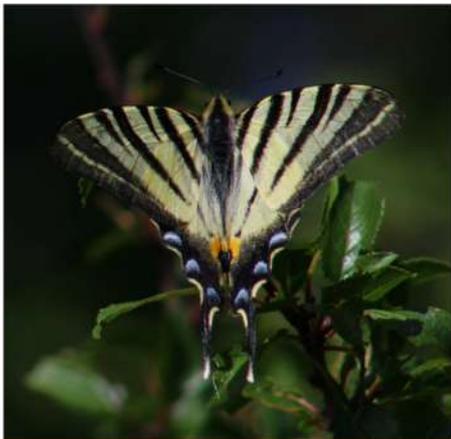
Ascalaphe soufré

© Thomas Héry



Fétuque d'Auvergne

© Laurence Lescure



Flambé

© Thomas Héry



Héliantheme nummulaire



Lapin de Garenne



Véronique printanière

© Christian Bonnet



Mante religieuse



Platanthère à deux feuilles

© Thomas Héry



© Thomas Héry

Pour préserver la biodiversité sur les pelouses sèches :

- **Ré-ouvrir des secteurs sur le versant des Mélicomps :** débroussaillage ou remise en pâturage ovin ou caprin pour que l'embroussaillage ne fasse pas disparaître ces milieux riches en biodiversité.
- **Favoriser des pratiques agricoles extensives** sur les pelouses sèches : pas de fertilisation et limitation de la pression de pâturage.



Sites de nidification d'espèces remarquables

© Thomas Héry

Roches et falaises

Plus ou moins abruptes, on trouve des zones rocheuses à divers endroits de la commune. Les plus grandes parois se trouvent sur les versants de la vallée de la Jordanne et constituent un enjeu majeur pour la nidification d'oiseaux rupestres.

De petites cavités dans ces roches peuvent aussi être utilisées par des Chauves-souris.

La végétation est peu abondante sur ces milieux minéraux mais on y trouve quelques espèces adaptés à ces conditions difficiles : des lichens à même la roche et des plantes qui s'insèrent dans les fissures.

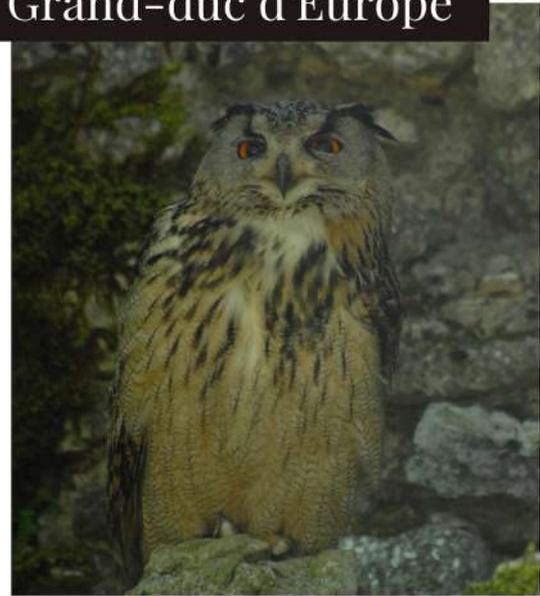


Faucon pèlerin

© Thomas Héry

Espèce menacée et protégée, le Faucon pèlerin niche en falaise. C'est un incroyable chasseur, il chute en piqué sur des oiseaux en plein vol. Il est considéré comme l'animal le plus rapide du monde (record en piqué à 389 km/h). Saint-Simon a l'honneur d'abriter un couple nicheur qui a élevé 3 jeunes en 2021.

Grand-duc d'Europe



© Jean-Yves Delagrée

Egalement menacé et protégé, c'est le rapace nocturne le plus grand avec une taille d'environ 65 cm et une envergure autour de 1 mètre 65! Un couple de Grand-duc a été repéré sur le versant nord de la vallée de la Jordanne en 2021.

Vespère de Savi



© Vulzok (CC BY-SA 4.0)

Cette chauve-souris occupe les fissures des parois rocheuses pour hiverner mais aussi comme gîte estival pour la reproduction. Le Vespère de Savi peut chasser en altitude à une centaine de mètres.

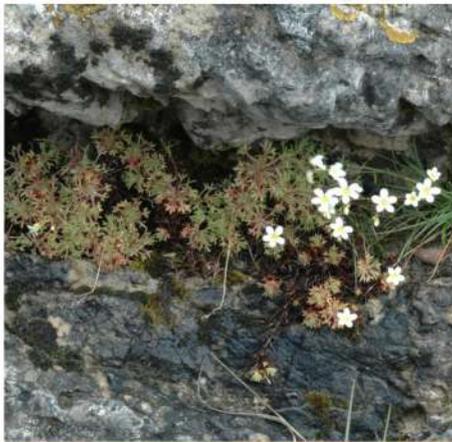
Grand corbeau



© Thomas Héry

Souvent mal-aimés, les corvidés sont pourtant des animaux d'une étonnante intelligence! Le Grand corbeau est le plus grand, son envergure peut dépasser 1m20. Il niche le plus souvent sur les parois rocheuses comme on a pu l'observer à Saint-Simon.

Quelques plantes des rochers



Saxifrage de Fragoso

© Jean Dauge



Doradille noire

© Michèle Monpeysson



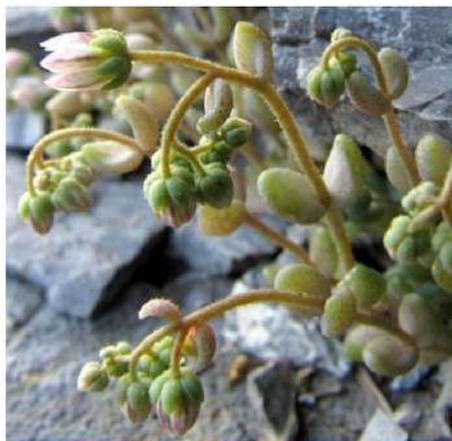
Capillaire des murailles

© Laurence Lescure



Orpin réfléchi

© CPIE15



Orpin à feuilles poilues

© Boris Gaberšček (CC BY 2.5 SI, recadré)



Orpin blanc

Pour préserver la biodiversité sur ces milieux :

- **Préserver la tranquillité** : Les rochers utilisés pour la nidification d'espèces sensibles sont peu accessibles et n'ont pas d'usage humain. Il ne reste qu'à préserver la tranquillité des lieux, surtout en période de nidification.



Nos villages peuvent accueillir une riche biodiversité,
il ne faut pas négliger les enjeux sur ces espaces.

Zones urbanisées

Les milieux urbanisés représentent 5% de la surface de la commune. On y trouve une mosaïque de milieux variés qui, bien que très anthropisés, peuvent être favorables à de nombreuses espèces.

Quand des abris sous les toits sont encore accessibles, le bâti offre des milieux favorables à la reproduction de chauves-souris et d'oiseaux. On en trouve ainsi le plus souvent dans les centres bourg anciens ainsi que dans les vieux bâtiments agricoles plus isolés. Les maisons plus récentes sont généralement moins accueillantes et la rénovation du vieux bâti met souvent à la rue nos colocataires à plumes et à poils!

La présence de vieux murs offre également des milieux d'intérêt pour les reptiles, amphibiens, insectes qui les utilisent comme abri grâce aux interstices. Il s'y installe également une végétation semblable à celle des parois rocheuses.

Les jardins et espaces verts peuvent aussi offrir des milieux de grand intérêt quand on y trouve des haies ou arbres isolés, des espaces non fauchés, etc.

Enfin, on trouve une flore spécifique, appelée végétation rudérale, sur les zones gravillonnées sur les bords de routes, dans les cours privées, les places publiques.

Hirondelle de fenêtre



Cette hirondelle se reproduit en colonie et installe ses nids sur les façades des bâtiments. Protégée, elle est pourtant en régression notamment à cause de la destruction de ses nids en raison des salissures. En 2021, 31 nids était occupés dans le centre bourg de Saint-Simon mais la population pourrait être plus nombreuse si l'on acceptait davantage de cohabiter avec elle.

Sérotine commune



© Ludovic Jouve (CC BY-SA 2.0)

La Sérotine est anthropophile* : son gîte d'été se situe souvent dans les combles (sous les poutres, et parfois derrière les volets). Assez grande, on peut la voir voler au crépuscule. Contrairement à la majorité des chauves-souris qui fuient la lumière, les Sérotines peuvent chasser les insectes autour des lampadaires.



Alyte accoucheur

© CPE15

Ce petit crapaud majoritairement terrestre vit proche des habitations car il s'abrite dans les vieux murs avec des petits interstices. Le mâle porte les œufs sur ses pattes arrières jusqu'à ce qu'ils soient près à éclore : il les dépose alors dans un petit point d'eau. Difficile à observer, l'Alyte est surtout détecté grâce à son petit chant flûté entendu dans plusieurs hameaux de Saint-Simon.

Effraie des clochers



Cette chouette a un vol extrêmement silencieux. Elle chasse la nuit au dessus des prairies et utilise une cavité pour passer ces journées sans être dérangée, parfois dans le bâti. Elle utilise souvent les clochers d'église comme c'est le cas à Saint-Simon où un individu s'est malheureusement retrouvé piégé par les dispositifs anti-corvidés.

Quelques espèces des jardins



Lézard des murailles

© Thomas Héry



Chardonneret élégant

© Thomas Héry



Paon de jour



Hérisson d'Europe



Ver luisant

© Herky (CC BY 3.0)



Orvet fragile

© Adrien Sprumont



Savez-vous ce qu'est la pollution lumineuse?

L'éclairage artificiel perturbe les cycles naturels du jour et de la nuit et entraîne des conséquences sur la biodiversité comme par exemple l'attraction des insectes, la désorientation des oiseaux migrateurs, la réduction des zones d'obscurité et de leur continuité pour les déplacements de mammifères nocturnes...

Quelques plantes des rues et jardins



Laitue scariote

© Maëlle Chanutt



Coquelicot

© CPIE15



Grande chélidoïne

© Thomas Héry

Quelques plantes des murets



Cymbalaire des murailles

© Christian Bonnet



Cétérach officinal

© Jean Dauge



Nombril de Vénus

© Christian Bonnet

Quelques plantes des zones gravillonnées



Spergulaire rouge

© Michèle Montpeysson



Matricaire discoïde

© Michèle Montpeysson



Drave printanière

© Christian Bonnet



Pour préserver la biodiversité dans les milieux urbanisés :

- **Favoriser la biodiversité dans les jardins et espaces verts communaux :**

- Accepter de laisser pousser les plantes qui s'installent naturellement (murs, trottoirs, espaces interstitiels, friches).
- Éviter la tonte systématique de toutes les zones enherbées (en définissant en amont les besoins d'utilisation des terrains). Par exemple, mettre en place des "carrés de biodiversité" fauchés une seule fois en fin d'été.
- Planter des haies à partir d'essences locales ou en favorisant les pousses arbustives spontanées.
- Créer des mares : même de petite taille ces milieux seront un véritable trésor de nature.
- Laisser des tas de bois mort ou des tas de pierres qui peuvent servir d'abris aux animaux.

- **Apprendre à cohabiter avec la biodiversité :**

- Veiller lors de travaux de rénovation du bâti ancien à conserver les vieux murs, à

garder un espace accessible dans le grenier pour les chauves-souris et oiseaux, ou à installer des nichoirs de substitution si ce n'est pas possible.

- Laisser les hirondelles et martinets fabriquer leur nid sur nos maisons (les détruire est d'ailleurs interdit car ce sont des espèces protégées) et installer si besoin une planche de protection pour les fientes.

- **Réduire la pollution lumineuse**

- **Éclairage public :** La commune a déjà engagé des actions dans ce sens avec l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit mais il est aussi possible de travailler sur l'intensité, l'orientation de la lumière, la couleur de la lumière, la suppression d'éclairages superflus.

- **Éclairage privé :** N'installer une lumière extérieure qu'en cas de besoin et ne l'allumer que lorsque que c'est nécessaire (sur interrupteur dans l'idéal ou utiliser un détecteur de mouvement). Préférer les lampes jaunes, une intensité raisonnée et un luminaire qui oriente bien la lumière au sol (et non vers le ciel!)

Synthèse des enjeux

La carte sur la page suivante représente une synthèse des zones à forts enjeux de biodiversité identifiées sur la commune. On y trouve :

- Pour les milieux agricoles, les secteurs où le bocage est préservé.
- L'ensemble forestier du versant sud de la vallée de la Jordanne important par sa taille, l'ancienneté du couvert forestier, et la continuité avec la suite du versant vers Velzic.
- Les cours d'eau et zones humides d'accompagnement dans les fonds de vallées, dont les rôles sont essentiels.
- Des petits secteurs de pelouses sèches, milieux de plus en plus rares.

D'autres milieux à forts enjeux non représentés sur la carte sont à signaler :

- Plusieurs secteurs de parois rocheuses abritant la nidification d'espèces remarquables. Ces rochers étant dispersés sur les versants de la Jordanne, il n'ont pas été cartographiés.
- Les villages sont des milieux anthropisés dont le potentiel d'accueil pour la biodiversité est hétérogène. Il existe pourtant des enjeux forts concernant des espèces liées au bâti qui dépendent de la cohabitation avec les humains et qu'il est très important de prendre en compte.

Attention : Les enjeux en dehors des zones identifiées ici ne sont pas à négliger. Bien au contraire, car il s'agit parfois de milieux plus dégradés. S'il est fondamental de conserver en bon état les espaces les plus préservés, il est aussi nécessaire de maintenir et restaurer la biodiversité là où elle est dégradée.



© Thomas Héry

La démarche ABC engagée par la commune de Saint-Simon a permis une importante amélioration du niveau de connaissance de la biodiversité sur son territoire. Il reste bien sûr toujours beaucoup à découvrir mais les enjeux identifiés dans cette synthèse constituent déjà une bonne base de travail pour préserver la biodiversité existante et la restaurer là où elle est plus dégradée. Il appartient à chacun de s'approprier ce patrimoine naturel qui fait notre environnement au quotidien pour le préserver et permettre aux générations futures d'en jouir.

Lexique

Anthrophophile : Se dit d'une espèce animale ou végétale qui est adaptée à vivre dans les lieux habités par les humains.

Corridors écologiques : Désigne des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce. Il s'agit de voies de déplacement, pouvant être de différents types : linéaires (haies, ripisylves, bandes enherbées), discontinus (ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuge tels que des mares ou bosquets) ou paysagers (mosaïque de structures paysagères variées).

Mégaphorbiaie : Formation végétale constituée de grandes plantes herbacées, se développant sur des sols riches et humides.

Natura 2000 : La démarche Natura 2000 est une politique européenne qui consiste à créer un réseau de sites pour protéger des espèces et habitats d'intérêt patrimonial. Une animation en concertation avec la population locale est mise en œuvre pour assurer une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales.

Saproxylique : Se dit d'une espèce dont le cycle de vie est lié au bois mort, aussi bien pour son habitat que pour son alimentation. Les insectes saproxyliques participent au recyclage de la matière organique et sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes forestiers.

ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) : L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation mais ne constitue pas une mesure de protection réglementaire.

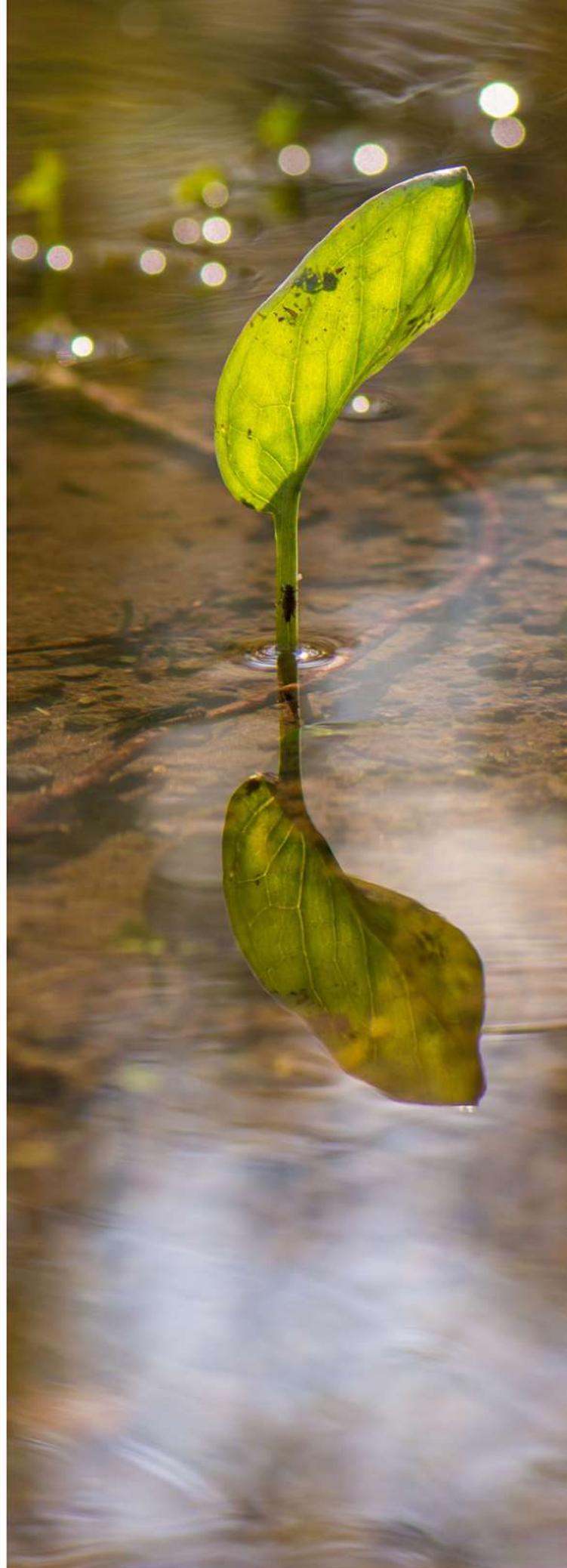


Remerciements

Les élus de la commune et les structures missionnées pour la réalisation de cet atlas de la biodiversité communale remercient toutes les personnes y ayant contribué.

Un grand merci :

- À tous les partenaires ayant transmis des données de biodiversité sur la commune pour la compilation des connaissances (voir le rapport technique pour précisions).
- Aux habitant.es pour leur participation à l'enquête et aux animations, et pour leur accueil lors des inventaires de terrain.
- Aux étudiant.es de l'IUT d'Aurillac ayant contribué au projet dans le cadre de leurs projets tutorés.
- Aux photographes amateurs ayant mis à contribution leurs clichés pour illustrer la biodiversité de la commune.



Contact

CPIE Haute Auvergne

Château St-Etienne

15000 Aurillac

contact@cpie15.fr

Tel : 04 71 48 49 09

www.cpie15.com



HAUTE AUVERGNE

Artisans du changement environnemental